

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE ELARGIE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (CT-FBP ELARGIE) POUR LE MOIS D'AOUT 2013

**Date, heure de début et de fin de la réunion :** Le 22 Août 2013, de 9h 20 min à 12h20

**Lieu :** Salle de réunion du projet AMAGARA MEZA

## **I. Introduction**

L'introduction a été faite par le Coordonnateur de la CT-FBP qui dirigeait la réunion. Après un mot de bienvenue, le coordonnateur a présenté les membres présents à la réunion et a profité de l'occasion pour donner la parole au chef de fil de présenter le nouvel expert en coordination des partenaires auprès de la CTB, Dr Anglebert NICIMPAYE. (La liste de présences illustre tous les noms des participants)

## **II. Points à l'ordre du jour**

Les sujets inscrits à l'ordre du jour, conformément au message électronique d'invitation à la réunion que le Dr Jean KAMANA, coordonnateur de la CT-FBP avait envoyé à tous les membres de la CT-FBP élargie étaient :

- ❖ Etat de la mise en œuvre des recommandations de la réunion précédente
- ❖ Le projet de contrat de performance des unités de prestations du niveau central
- ❖ Etat des lieux sur la mise en œuvre du projet labo (EAPHLN) : composante
- ❖ La base de données révisée

## **III. Déroulement de la réunion**

### **a) Approbation du PV de la réunion précédente**

Le PV de la réunion précédente a été approuvé par les membres participants à la réunion sans amendement.

### **b) Bilan des recommandations de la réunion précédente**

L'état de mise en œuvre des recommandations issues de la réunion précédente (dont le PV a été transmis aux participants) a été présenté. Ces recommandations sont les suivantes :

<b>Recommandations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observation</b>
Renforcer les capacités des FOSA sur les procédures d'archivage	MSPLS	Immédiat	En cours: Négociation avec la DSNIS

Vérifier l'effectivité de l'existence des registres dans les FOSA	CT-FBP	Immédiat	En cours: Missions/ descentes dans les hôpitaux en préparation avec Amagara Meza
Contacteur les départements concernés par les différents problèmes relevés par le rapport de contre vérification (2 <sup>nd</sup> round)	CT-FBP	Immédiat	Réalisé: Rapport transmis aux départements concernés
Organiser la formation de mise à niveau des évaluateurs du niveau central avant le début des évaluations des entités de mise en œuvre du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2013	CT-FBP	Immédiat	Réalisé: en date du 07 et 09 Août 2013
Demander aux PTF de faire une rétro information, aux provinces appuyées des résultats de la CV	CT-FBP	Immédiat	Réalisé
Faire une synthèse des constats de la CV pour la présenter dans la réunion du cabinet	CT-FBP	Immédiat	Réalisé: synthèse disponible mais la CT-FBP n'a pas encore eu l'occasion de la présenter dans une réunion du cabinet

### **c) Le projet de contrat de performance des unités de prestation du niveau central**

Le présentateur a d'abord relaté les processus depuis l'audit institutionnel qui a proposé entre autre la mise en place de la contractualisation du niveau central. En 2011, il y a eu recrutement de l'Assistant Technique chargé d'appuyer la CT-FBP sur la mise en œuvre de la contractualisation du Niveau Central. Les 1<sup>ères</sup> évaluations ont déjà eu lieu (pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2012) mais la poursuite du processus a été interrompue pour régler certains aspects sur lesquels les partenaires étaient en désaccord. Il fallait alors actualiser le contenu des documents cadres pour que le processus se poursuive. Il ya eu les échanges notamment sur la subvention trimestrielle accordée à l'unité de prestation qui varie en fonction de la note attribuée; sur les primes qui sont attribuées par poste... et il a été proposé :

- d'intégrer dans le contrat un indicateur spécifique relatif à la gestion et au fonctionnement des groupes thématiques existants ;
- de préciser que l'éligibilité des UP détermine l'obtention des avantages du contrat.

Par rapport à la précision qu'un membre d'un UP recevant des primes fixes, elle est tenue de les intégrer dans l'enveloppe globale. Accord qui a été cosigné par le ministre des finances, le ministre de la fonction publique et le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA.

#### **d) Etat des lieux de la mise en œuvre du projet labo (EAPHLN) : Composante FBP**

Le présentateur a d'abord fait un rappel de l'état du projet puis sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la composante FBP dudit projet. Il a été précisé que la composante laboratoire devra être enlevée de la grille FBP pour éviter une double évaluation et seule la grille SLIPTA sera utilisée au niveau des hôpitaux concernés. Egalement l'INSP ne sera pas pris en compte dans le FBP habituel, seule la grille SLIPTA sera utilisée.

Malgré ce niveau d'avancement, on remarque beaucoup de difficultés liées à l'interprétation de la conception même du projet au sein des acteurs du niveau central (équipe de gestion, CTN) et du niveau périphérique (les bénéficiaires), les organes de gestion non encore fonctionnel, etc.

A l'issue de la présentation, une séance d'échanges a permis aux participants de poser des questions de clarification: Certains intervenants ont soulevé la préoccupation de savoir pourquoi il faut isoler le service laboratoire du FBP habituel de tout l'hôpital. Les PTF auront tendance à enlever un pourcentage à l'enveloppe alloué à l'hôpital vu qu'il sera pris en compte par le projet.

Différentes explications ont été données entre autre : que la CT-FBP doit rester dans me montage institutionnelle du FBP existant tout en essayant de répondre aux exigences du projet. La conception du projet ne permet pas de fondre totalement le FBP labo dans le FBP existant au risque d'aller à l'encontre de l'accord de don. Le projet labo étant un projet à budget différent, l'établissement des factures sera fait séparément.

#### **e) Base de données web révisée**

L'expert qui a participé au développement de la base des données a présenté à la CT-FBP élargie les mises à jour réalisées sur la base des données FBP utilisée actuellement par le MSPLS. Il a expliqué que ces mises à jour visent une meilleure manipulation des données de la base par différents utilisateurs. Parmi les améliorations faites, il a parlé de la multiplicité d'informations disponibles, l'amélioration de l'interface de l'utilisateur de données et l'amélioration du tableau de bord accessible au public. Il a invité tous les membres présents à fournir toute information permettant d'améliorer la présentation du site web.

Pour l'accès à toutes les données du site, le présentateur a précisé que l'ancien site n'est plus accessible. Pour y accéder au nouveau, il faut avoir un mot de passe que le

gestionnaire de la base de données doit donner mais que la manipulation de ces données sur le tableau de bord ne peut pas être faite dans la base.

**f) Divers**

Le chargé du suivi des paiements à la DGR a informé qu'après constat que certains PTF donnent des preuves de paiements et d'autres non, il y aura une lettre du ministre leur demandant de produire des copies de ordres de virement ou des chèques et les acheminer à la CT-FBP chaque fois que le paiement est effectué, pour faciliter le suivi des paiements.

**g) Recommandations formulées et/ou décisions prises.**

<b>Recommandations</b>	<b>Responsable</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Intégrer dans le contrat des UP un indicateur spécifique relatif à la gestion et au fonctionnement des groupes thématiques existants	CT-FBP	Septembre
Préciser dans le contrat des UP que l'éligibilité détermine l'obtention des avantages du contrat	CT-FBP	Septembre
Améliorer la présentation des sources de financement du FBP dans la BDD Web (Bailleurs, Agence d'exécution)	Gestionnaire de la base de données	Septembre

La réunion a été clôturée à 12h20.

**Le Président de la séance**

**Le Coordonnateur de la CT- FBP**

**Dr Jean KAMANA**

**Le Rapporteur**

**Carmen MUHORANE**